



Société de Tir Sportif du Beulet

Procès-verbal de la 12^{ème} assemblée des délégués du 7 mars 2018 Salle de Somvilla de St Léonard

Présents : 6 délégués de Chalais, 11 de Muraz, 3 de St.-Léonard, 0 d'Uvrier, 3 de Veyras, ainsi que les 7 membres du comité. Soit 30 personnes.

Excusés : Robin Schwéry, Eric Schwéry, Alex Hug, Stéphane Kalbermatten, Diane Dayer, François Pilloud, Françoise Dumaz Diane Dayer

Absents : 5 d'Uvrier, 5 de St.-Léonard et 3 de Veyras.

1) Ouverture de la séance et salutations

Le président de la Société de Tir Sportif du Beulet (STSB), Christophe Caloz, ouvre la 12^{ème} assemblée des délégués à 19h35.

Il salue l'assemblée avec émotion, du fait qu'il s'agira de sa dernière intervention en tant que membre du comité et, de fait en tant que président. Il souhaite la bienvenue aux délégués présents.

1.1) Liste des présences

Le Président prie les représentants de remplir la liste des présences

1.2) Lecture de l'ordre du jour et approbation

Il présente l'ordre du jour. Aucune remarque

2) Lecture du procès verbal de la dernière AD et approbation

Le PV était à disposition sur le site ainsi que 30' avant la séance. Personne ne demande sa lecture
Il est approuvé à l'unanimité.

3) Comptes 2017

3.1) Rapport de la caissière

Notre caissière, Beatrice Pilloud nous présente les comptes 2016 :

Elle annonce un bénéfice au 31.12.2016 de CHF.1'462.60

Le bénéfice est d'environ CHF. 1'500.- moindre que l'année précédente, qui s'explique, en grande partie, par une participation en baisse, à la cantine notamment. La baisse des tarifs de la cantine, votée l'année précédente participe à cette explication.

La fortune se monte dorénavant à Fr. 118'244.27

3.2) Rapport des vérificateurs

Michel Beytrison, Sté de Muraz, lit le rapport des contrôleurs.

Christophe demande que les comptes soient approuvés. OK à l'unanimité.

MERCI à Beatrice pour ces comptes et merci à et à Michel pour ce contrôle.

3.3) Budget 2018

Beatrice nous présente le budget 2018, elle compte maintenir des montants de fonctionnement similaires à l'année 2018, soit au total CHF. 47'000.-

Le budget est accepté.

4) Modification des statuts + Organigramme de la société (Cf. Annexe)

Les statuts de la société (deux articles au total) ont dû être revus afin de correspondre « légalement » aux attentes des communes, en vertu de leur subventionnement aux nouvelles infrastructures. Les sociétés, après consultation, ont accepté ces modifications. L'organigramme de la société est ensuite présenté par notre président.



Société de Tir Sportif du Beulet

5) Rapport d'activité 2017

Le président, Christophe Caloz, nous présente son rapport. Cf. annexe.

6) Rapport des responsables des tirs

A. Tir obligatoire (Stéphane Kalbermatten - St.-Léonard)

Comme chaque année, il constate une baisse de la participation en raison de la baisse des astreints. Il remercie les 2 sociétés qui ont la tâche de l'organisation du TO (Muraz et St.-Léonard) et remercie ceux qui ont donné un coup de main.

B. Tir en campagne

Jacques Zufferey remercie Stéphane Kalbermatten, Robin Schwéry et Eric Schwéry pour leur précieuse aide. Les tirs se sont bien déroulés, hormis l'impossibilité de sortir les détails des résultats directement depuis l'ordi du stand. Le chef des tirs cantonal ne fut pas très contents, les résultats lui sont parvenus le lundi soir.

C. Championnat suisse de groupes (Christophe Siggen – Chalais)

Christophe n'a rien de particulier à signaler, si ce n'est un « appel à la mobilisation », surtout au 2ème tour. Il remercie toute son équipe.

D. Tir Canada (Christophe et Fabien Siggen – Chalais)

Ce tir est toujours d'actualité, appel aux intéressés

E. Jeunes tireurs (Marc Vincent)

10 à 12 jeunes motivés ont participé au cours JT. Ces jeunes sont motivés et fréquentent les cours de manière assidue. L'intention est, pour l'année prochaine, de faire quelques tirs autres que ceux du Beulet.

F. Informatique par Stéphane Kalbermatten de St.-Léonard

Année difficile : pannes fréquentes... Stéphane est heureux de pouvoir compter à l'avenir avec du matériel informatique neuf.

G. Technique : Eric Schwery – St-Léonard

Idem

H. Entretien : Michel Beytrison Muraz

Heureux de pouvoir jouir des nouvelles installations. A revoir les protections extérieures, trou dans les bâches, voire une qui est déchirée. + les poutres de soutien commencent à déperir. Avoir pour des travaux

I. Ouverture des cibles : Robin Schwéry – St-Léonard :

Egalement content de voir arriver les nouvelles installations

J. Cantine Fabrice Marcacci – St Léonard :

La cantine, comme dit par la caissière du Beulet, constate également la baisse de fréquentation, et surtout la baisse de consommation. Au niveau des cantinières : Mlle Delalay et Mme Etter. Les prix des consommations restent ceux de 2017.

J. Pistolet – Fabian Delaloye :

Le groupe pistolet se réjouit des nouvelles installations. Une question reste ouverte : à savoir l'utilisation des cibles hors du temps et des heures officielles. La question sécuritaire est en jeu, du point de vue notamment de l'information au public.

Au nom de tout le comité le président remercie tous ces responsables ainsi que toutes les personnes qui ont collaboré avec eux, pour leur travail durant cette année 2018.



Société de Tir Sportif du Beulet

7) Nominations statutaires :

Le président évoque les nouveaux statuts qui ont été validés par l'ensemble des assemblées générales de chaque société de tir membre de la STSB. Celles-ci spécifiaient de diminuer le nombre de membres du comité STSB de 7 à 5 membres, soit un membre par société. Cette entrée en force des statuts modifie le comité comme suit :

Démission de Mme Beatrice Pilloud, Caissière de la STSB, membre de la société d'Uvrier

Démission de M. Fabrice Marcacci, membre STSB et membre de la société de St-Léonard

Démission de M. Christophe Caloz, Président STSB et membre de la société de Muraz

Seul le membre de Muraz doit être remplacé, afin que l'ensemble des sociétés de tir soient représentées.

M. Michel Beytrison propose au comité, la personne de M. Frédéric Martin, domicilié à Muraz/Sierre, actuel secrétaire de la société de tir « l'Avenir » de Muraz. Sa candidature est acceptée à l'unanimité, par applaudissement.

8) Nomination du Président STSB :

La démission M. de Christophe Caloz nécessite donc la réorganisation du comité mais également la nomination par l'Assemblée des délégués, du nouveau Président. Après discussions, évocations de différents scénarios, La candidature de M. Fabien Delaloye, Membre de la société d'Uvrier, et membre du Comité de la STSB est présentée à l'Assemblée. M. Delaloye est élu Président de la STSB à l'unanimité, avec les applaudissements nourris de l'Assemblée.

Le Comité est donc composé de la manière suivante :

Fabien Delaloye, Uvrier : Président

Jacques Zufferey, Veyras : Secrétaire

Frédéric Martin, Muraz : Caissier

Frédéric Etter, Chalais : Vice-président

Diane Dayer, St Léonard : Secrétaire adj.

Le président remercie les personnes qui ont été présentes et qui se sont investies dans le démontage des anciennes cibles. Nous aurons besoin de mains supplémentaires pour le montage des nouvelles installations, en plus des personnes déjà contactées et qui ont le savoir faire et la connaissance dans le domaine. La président compte sur cette mobilisation suite au mail qu'il a adressé. Date : 13 et 15 mars 2017

Concernant les finances, l'ensemble de l'installation pourra être payée, par le biais de l'argent émanant des coups tirés ainsi que de l'argent mis par les communes. La révision des statuts, comme dit précédemment, permettra le déblocage financier. Seul Veyras, pour l'instant, à versé le montant convenu. Les autres communes vont suivre prochainement. Le principal pour les tireurs du Beulet est que les cibles soient opérationnelles pour la nouvelle saison. Et ce sera le cas.

Les vieilles cibles ont trouvé preneur, cette petite manne financière viendra dans l'escarcelle de la rénovation des ciberies.

Le président se réjouit donc de bientôt pouvoir profiter sportivement de ces nouvelles installations. Il n'y a pas de date planifiée pour l'inauguration, seul une présentation des cibles est prévue à l'attention des présidents de communes.

8) Programme 2018

Frédéric Etter présente le programme de la saison et le modifie en fonctions des demandes et des remarques de l'assemblée. Veyras renonce à sa date de tir de clôture, faute de combattants...

Le document final sera rapidement accessible sur le site du Beulet.



Société de Tir Sportif du Beulet

9) Divers :

- Rappel : journée de travail : 24 mars 2018, 09h00 sur place

La séance étant longue pas de divers complémentaires...

La séance est levée par le président à 21h35, suivi du traditionnel apéritif servi au rez-de-chaussée.

Annexes : 1. Rapport du Président

Pour le secrétariat
Jacques Zufferey / mars 2018